





Communiqué de presse

Villejuif, le 21 septembre 2022

Signature de la charte des engagements sociaux pour le Grand Paris Express entre la SGP et l'IBB

La Société du Grand Paris (SGP), l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB/basée à Genève/12 millions de membres dans le monde) et les organisations syndicales françaises affiliées à l'IBB, ont signé une charte réaffirmant les engagements sociaux pour le Grand Paris Express (GPE), à l'issue d'une visite conjointe internationale sur le chantier de la future gare Gustave-Roussy à Villejuif de la ligne 15 sud du GPE. La réalisation des travaux du réseau avance à grands pas pour l'ouverture des Jeux olympiques de Paris en 2024. Au-delà des JO 2024, le GPE transformera profondément la région parisienne pour les décennies à venir.

La SGP et l'IBB, en partenariat avec ses membres français, s'engagent à travailler ensemble afin de maitriser et prévenir tout risque pour la sécurité des travailleurs. Les parties signataires de la charte entendent partager leurs expériences et visent à accroître l'impact positif pour les chantiers et les engagements pour les territoires.

Ainsi, pour la première fois, une visite internationale s'est déroulée sur le chantier de la future gare Gustave-Roussy, suivie par la signature de la charte. Les différents experts sécurité de l'IBB présents lors de cette visite sont notamment intervenus sur les grands chantiers internationaux.

Pour Ambet Yuson, secrétaire général de l'IBB: « C'est historique. La première charte de ce type signée avec un important maître d'ouvrage depuis l'inscription de la sécurité dans les textes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Nous sommes heureux de ce partenariat avec la SGP qui s'engage pour porter la pleine application des règles de sécurité et de sûreté sur les chantiers du Grand Paris Express, conformément aux conventions internationales de l'OIT, et à mettre en place des visites internationales à nos côtés. Il est essentiel que les organisations syndicales puissent avoir accès aux grands projets de construction et d'infrastructures afin de contribuer par leur retour d'expérience à réduire les problèmes de santé et sécurité, notamment ceux liés à la sous-traitance et au détachement des travailleurs. »

Pour Jean-François Monteils, président du Directoire de la Société du Grand Paris, « La sécurité des chantiers du Grand Paris Express est notre priorité. C'est un axe majeur d'améliorations constantes pour l'établissement. Cette charte est un nouvel outil qui s'ajoute à notre arsenal de maître d'ouvrage. D'autres suivront dans les prochains mois : la Société du Grand Paris est déterminée à continuer de renforcer sa stratégie sécurité, en lien avec ses partenaires, titulaires, maîtres d'œuvre et l'ensemble des acteurs de cette question majeure. Nous devons collectivement progresser. »

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse SGP:

Jérémy Huppenoire – <u>jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr</u> – 06 34 47 16 18 Pierre Monzo – <u>pierre.monzo@societedugrandparis.fr</u> – 06 15 05 72 64

A propos de l'Internationale des travailleurs du Bâtiment et du Bois

L'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) est une fédération syndicale internationale rassemblant 360 syndicats et 12 millions de travailleurs des secteurs de la construction et du bois dans 117 pays. Le siège est basé à Genève.

La mission de l'IBB consiste à défendre et promouvoir les droits des travailleurs, dans le but d'améliorer les conditions de travail et de vie dans ses secteurs. L'IBB revendique avant tout une approche fondée sur les droits. Elle considère que les droits syndicaux sont des droits humains qui se fondent sur l'égalité, la solidarité et la démocratie et que les syndicats sont indispensables à la bonne gouvernance.

Contacts IBB:

Geneviève Kalina, Directrice de la communication de l'IBB – +41 79 947 27 07 Jean-Marc Candille, FNCB-CFDT – 06 76 98 65 24 Christian Roy, FO-BTP – 06 60 32 46 12 Yves Gauby, FNSCBA-CGT – 06 45 44 88 43